

Compte-rendu du CONSEIL MUNICIPAL DU 11 JANVIER 2024

Présents :

BESLON Laurent	HERMON Jean-Pierre
DELANGLE Emilie	HOREL Jacques
DELARUE Céline	HUE Thierry
DESMONTS Catherine	LAMOUREUX Anne
DOUARD Christelle	LARCHER Hélène
DUMOTTIER Angélique	LAVEILLE Denis
FOULON Franck	LEBOUTEILLER Mélanie
GATE Denis	LEBRETON Sébastien
GAUMONT Nicole	LEGLINEL Lydie
	MEISS David
	RICHARD Michel
	RICHARD Jocelyne

Pouvoirs(2)

CIROU Joëlle a donné pouvoir à Hélène Larcher
DE Saint Jores Sylvain a donné pouvoir à David Meiss

Nombres de membres			
Afférents	Présents	Nombre de pouvoirs	Nombre de voix pouvant s'exprimer.
23	21	2	23

Secrétaire de séance : Lydie Leglinel

1) Lecture succincte et Approbation du compte- rendu du conseil municipal du 7 décembre 2023

Rapporteur : Sébastien Lebreton

Observations : Les courriers d'adressage arriveront dans les boites aux lettres incessamment sous peu.

Un élu passera avec un agent technique pour apposer les numéros d'habitation avec l'accord du propriétaire pour les habitations concernées.

Pour : Unanimité	Contre :0	Abstentions :0
-------------------------	------------------	-----------------------

2) Finances : subventions aux associations 2024

Rapporteur : Franck Foulon

Le conseil municipal est invité à valider la proposition d'attribution de subventions aux associations.

Décision

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité

- **ATTRIBUE** les subventions suivantes aux associations pour l'année 2024 pour un montant total de 8166 euros :

Association	2024
Au Son d'Euh Lô	1 500,00 €
Donneurs du sang	100,00 €
Amicale de l'école Publique Tessy-sur-Vire	2 484,00 €
APEL Sainte Marie	384,00 €
Association ADN -UTOPIK	2 130,00 €
Banque Alimentaire	110,00 €
ES TORIGNY	400,00 €
Les amis des bambins Pont Farcy	708,00 €
Reflét d'un instant	150,00 €
Pistil	750,00 €
les soudeurs du cœur	500,00 €
APEI Centre Manche	100,00 €
Ligue contre le Cancer	100,00 €

Pour : Unanimité	Contre : 0	Abstentions : 0
----------------------------	-------------------	------------------------

3) Patrimoine

Rapporteur : Monsieur le Maire,

Décision

Le conseil municipal est d'accord pour enclencher la procédure et mettre en vente le presbytère de Pleines-œuvres.

Pour : Unanimité	Contre : 0	Abstentions : 0
-------------------------	-------------------	------------------------

4) Projets : salle commune du camping de Pont-Farcy

Rapporteur : Jocelyne Richard

⇒ Présentations des divers scénarii proposés par l'architecte retenu.

Observations :

la réfection de l'étanchéité des toits existants est prévue
la solution de l'implantation à droite est privilégiée.

Prochaine étape : une nouvelle réunion va être organisée courant février avec le maître d'œuvre pour affiner le projet et l'échéancier.

5) Personnel communal

Rapporteur : Catherine Desmots

a. Création d'un emploi permanent (adjoint technique principal de 1^{ère} classe) :

Recrutement de Mickaël LEPILLEUR par mutation

Observations :

Il est recruté sur le poste d'agent spécialisé des espaces verts et publics. Il aura pour mission l'entretien mais aussi l'aménagement, et devra être force de proposition dans le fleurissement et l'embellissement de la commune.

Il travaille actuellement pour la commune de Souleuvre en Bocage.

Décision

Le conseil municipal est d'accord pour créer ce poste afin d'intégrer Mickaël Lepilleur.

Pour : unanimité	Contre :0	Abstentions :0
-------------------------	------------------	-----------------------

6) Dates à retenir

- o Vœux de Monsieur le maire : 19 janvier 2024
- o Réunion publique , bilan de mi-mandat : jeudi 8 février

Cela permettra de faire un bilan de ce qui a été fait, entre autres à Pont -Farcy et de rappeler le contexte de la commune nouvelle

=> tout habitant de Tessa-Bocage sera invité.

- o Commission Cimetière : 24 janvier début après-midi
- o Commission Voirie : 24 janvier après-midi.
- o Commission Tourisme : samedi 3 ou samedi 10 février : le samedi
- o Commission Travaux : réunion quand on aura un projet + définitif pour les 2 opérations de travaux (esquisse + avant-projet).
- o PLUi : permanence du commissaire enquêteur ce samedi 13 janvier.

7) Questions diverses

Rencontre avec la sous-préfète ce vendredi dernier car Tessa a été retenue pour le label Village d'Avenir.

Monsieur le Maire et ses adjoints ont balayé avec Madame la sous-préfète la liste des projets.

Elle a confirmé que les électeurs du secteur de Pont-Farcy continuerait à voter pour un député différent de celui de Tessa-Bocage. Redélimiter une circonscription législative aurait une trop grande conséquence de par l'enjeu électoral et national.

Tour de table

Céline Delarue

Voyage humanitaire de Charlotte Delarue

Monsieur le Maire lui demande de venir au prochain conseil de février.

Franck Foulon

Il faut absolument faire le recensement des chemins ruraux

Fin de la réunion : 22h10.